

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Tarifs restaurant d'appli TPR

Numéro d'enregistrement :48

Année scolaire : 2025-2026

**Vu**

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9

la délibération du conseil d'administration du 06/02/2026 acte n°0

**Le chef d'établissement procède à**

Tarifs TPR (Terminales Professionnelles Restauration) du restaurant d'application du 23/02/26 au 05/07/2026.  
Application des tarifs votés pour les menus des 1ères Pro restauration lors des restaurants d'applications réalisés par les Terminales Pro restauration sur cette fin d'année scolaire (en raison d'une modification des menus préparés)

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Pourboires CAP et BAC

Numéro d'enregistrement :49

Année scolaire : 2025-2026

**Vu**

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9  
la délibération du conseil d'administration du 06/02/2026 acte n°0

**Le chef d'établissement procède à**

Les pourboires obtenus par les élèves de BAC et CAP de la filière professionnelle restauration peuvent être utilisés en don pour financer des sorties, des voyages ou toutes autres activités décidées par les élèves.

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 50  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 29/01/2026

**Sur la :**

[X] 1<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH SEP 589,5 H -0430039J- Tableau de répartition des moyens AS 2026-2027, adopté à l'unanimité.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 51  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 29/01/2026

**Sur la :**

[X] 1<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH LYCEE 437.5 H réparties à ce jour-RNE 0430953C-Tableau de répartition des moyens AS 2026-2027. Les représentants des personnels d'enseignement lisent une motion jointe au PV du CA. Le vote de répartition de la DGH LYCÉE se fait à bulletin secret.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	7
Contre :	17
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ERASMUS SCO 2026

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 52  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration du vendredi 6 février 2026**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ERASMUS Scolaire (année 2025/2026) - convention 2025-1-FR01-KA121-SCH-000336318 d'un montant de 8110€  
La subvention sera utilisée pour financer une mobilité de groupe à Sundsvall en Suède du 14 au 21 mars 2026  
8 élèves de secondes sont concernés:  
PUYFOURCAT Audrey  
RAFFARD Emilie  
SIMOND Maya  
ARSAC Kilian  
BARRALLON Loïcia  
CHALENCON Ethan  
FAYARD Benjamin  
SOUVIGNET Abel  
et 2 accompagnateurs : Mme Zoé Grange et Mme Karen Reymond (organisatrice du projet)  
Une participation de 100€ est demandée à chaque élève pour participer à ce projet.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier  
Prénom : Emmanuel  
Signé le : 10/02/2026 09:53:01

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : répartition des fluides salle polyvalente

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 53  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration du vendredi 6 février 2026**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Précision apportée à la convention PEPY pour la répartition des fluides de la salle polyvalente:  
Le lycée G. Sand est destinataire des factures de fluides (eau, électricité, réseau de chaleur) liées à la salle polyvalente et re-facture au lycée Emmanuel Chabrier 50% de ceux-ci.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 54

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2026

Réuni le : 06/02/2026

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarif repas exceptionnel CAP

Nouveaux tarifs de 14€ pour menus exceptionnels CAP

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 55  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CIDFF 43: Centre d'information sur les Droits des femmes et des Familles de la Haute-Loire.  
Détermine les modalités d'intervention du CIDFF 43, dans l'établissement scolaire, pendant le temps scolaire du 13/01/2026. Montant globale de la prestation : 240€ (2 séances x 120€)  
Convention présentée au CA à posteriori.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 56  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Groupement d'achat 43: des établissements scolaires de Haute-Loire  
Nouvelle convention du 01/01/2027 au 31/12/2029 soit 3 ans.  
Définit les règles de fonctionnement du groupement et ses adhérents.  
Le groupement de commande regroupe et coordonne les besoins des adhérents dans le but de réaliser des achats de biens de services au meilleur rapport qualité/prix possible.  
Les adhérents donnent mandat au coordonnateur (proviseur du LP Jean Monnet) de passer, signer et notifier les marchés et accords-cadres et d'apporter des modifications aux marchés.  
Marchés concernés : alimentaires, papeterie, prestations de services,..  
Tarif : part fixe : 130€ + 0.30€ par élève  
Signature de la convention et de l'avenant qui corrige une ligne dans le tableau des adhérents

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier  
Prénom : Emmanuel  
Signé le : 10/02/2026 09:54:07

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 57  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Compostond' :  
Convention pour la collecte, le transport et la valorisation des biodéchets(Mise en conformité avec le cadre réglementaire)  
Mise à disposition d'un conteneur spécifique pour la récupération des biodéchets et organisation d'une collecte tous les 15 jours  
Tarif :  
300€ lors de la mise en place du matériel, pour la formation des agents de service et la fourniture de visuels pour le tri  
Aures tarifs indiqués dans l'annexe 2 de la convention  
Tacite reconduction. Possibilité de dénonciation de plein droit sans préavis.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : --	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier  
Prénom : Emmanuel  
Signé le : 10/02/2026 09:54:23

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 58  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ITALIE, Venise , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Italie 2026: Voyage à Venise  
du mardi 23 avril au 1er mai 2026  
49 élèves italianistes et 4 accompagnateurs  
Part participants élèves: 350,00€/élève  
Part accompagnateur 350,00€/accompagnateur payée sur les fonds de roulement de l'établissement.  
Don de la MDL 828.72€

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 59  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 26/01/2026  
Réuni le : 06/02/2026  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Toulouse , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Toulouse 2026: Voyage à Toulouse 2026:  
Modification du tarif voté au CA du 30/06/2025 (acte 87)  
Réduction de 20€ par participants grâce à la prise en charge de la visite du hall des machines par le pass culture.  
Dates : du mardi 31 mars au vendredi 3 avril 2026  
80 élèves de seconde et 6 accompagnateurs  
Part participants élèves: 304,00€/élève  
Part accompagnateur 304,00€/accompagnateur (912€ payé sur les fonds de roulement de l'établissement et 912,00€ payés par la MDL dont les statuts ont été modifiés pour le permettre)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0